



Suivi de 112 exploitations familiales d'éleveurs, de riziculteurs, d'horticulteurs, de bananiers et de forestiers du Sénégal

La question de l'installation des jeunes agriculteurs ruraux

Ce rapport de suivi des exploitations familiales (EF) pour la campagne agricole 2015-2016 porte sur 112 familles localisées dans quatre zones agro-écologiques :

Sylvo pastorale

23 EF suivies par le Directoire des femmes de l'élevage

Vallée du fleuve Sénégal

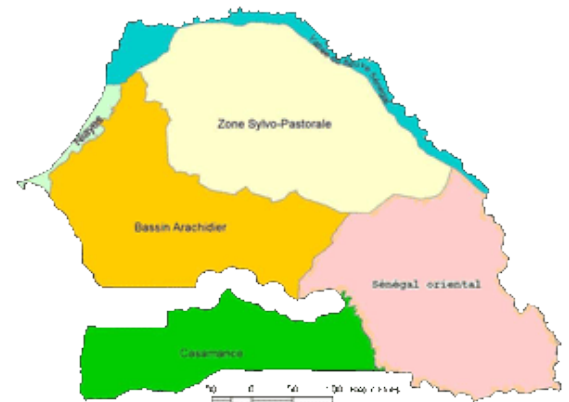
47 EF suivies par la Fédération des périmètres maraîchers

Sud des Niayes

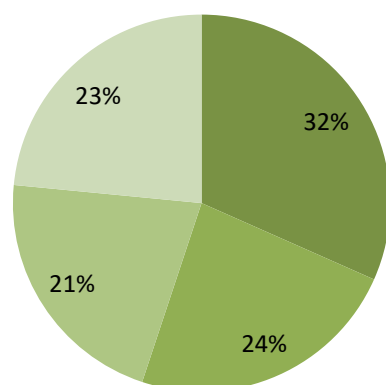
24 EF suivies par la Fédération des producteurs maraîchers des Niayes et 5 EF par l'Union des forestiers

Sous-zone bananière du Sénégal oriental

13 EF suivies par l'Union nationale des acteurs de la filière banane du Sénégal

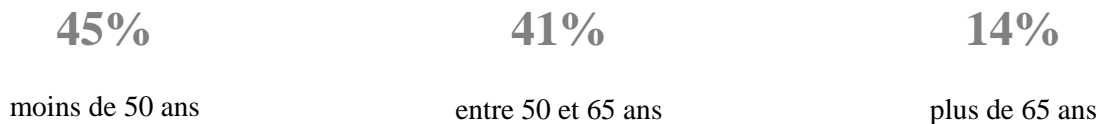


Typologie de classification et niveau de vulnérabilité / sécurité des exploitations familiales suivies

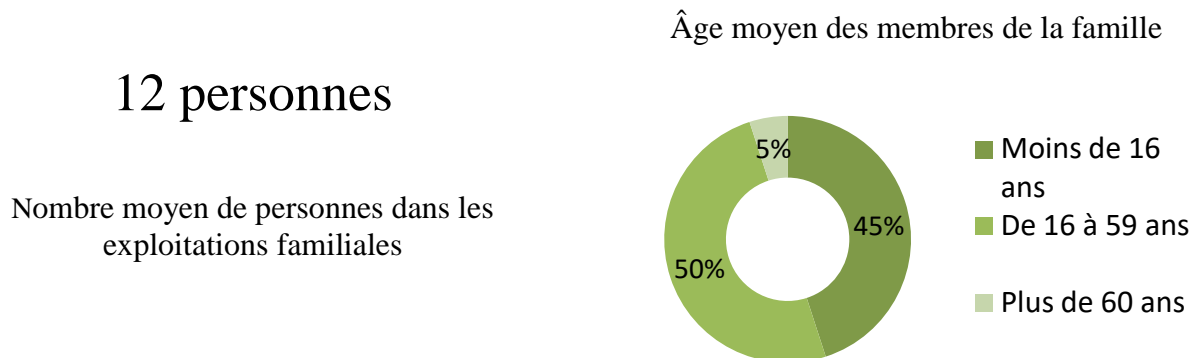


- Très vulnérables avec moins de 3 mois d'autonomie/ an
- En déficit avec 3 à 6 mois d'autonomie/ an
- Proche de l'équilibre avec 6 à 12 mois d'autonomie / an
- Excédentaire

Âge des chefs d'exploitations familiales suivies



Caractéristiques des exploitations familiales suivies



Iniquité intergénérationnelle ?

La capitalisation en équipement et en expérience sont des facteurs de sécurisation des EF

C'est **parmi les familles très vulnérables et en déficit que l'on retrouve les plus jeunes chefs d'exploitation familiale** avec respectivement 46% et 50% des chefs d'exploitation ayant moins de 50 ans, comparativement à 39% et 43 % pour les EF proches de l'équilibre et excédentaire. Ces jeunes chefs d'exploitation qui s'installent **sont sûrement moins équipés, ont une moindre maîtrise du foncier et ne bénéficient pas d'un accompagnement adéquat pour lever ces contraintes.** À l'opposé, les exploitations familiales excédentaires sont celles qui ont les chefs d'exploitation les plus âgés : 57% ont plus de 50 ans comparativement à 54% chez les EF vulnérables et 50% chez les EF en déficit.

La **capitalisation en équipement et en expérience et un plus grand temps de fertilisation leurs terres** s'il s'agit de cultures biologiques comme c'est le cas des bananiers sont des éléments qui favorisent la sécurisation des EF.

Vulnérabilité chez les femmes cheffes d'exploitations familiales

Sur les **17 familles qui ont à leur tête des femmes cheffes d'exploitation, 47% d'entre elles sont très vulnérables.** Des études antérieures réalisées par le CNCR ont montré que ces femmes cheffes d'exploitation familiale que quand elles ne sont pas désavantagées du point de vue foncier elles le sont au niveau de l'accès aux facteurs techniques et de la maîtrise de la main d'œuvre.

47% des EF qui ont à leur tête une femme sont dans des situations de vulnérabilité

Facteurs de production et autres ressources sur lesquelles les EF fondent leur sécurité

La disponibilité foncière et la capacité à la valoriser par la maîtrise soit des fonds de campagne agricole (ressource courte), soit des fonds d'investissement (ressource longue) sont essentielles.

Riziculteurs de la Vallée du Fleuve

Les EF rizicoles les mieux sécurisées s'appuient sur des ressources foncières importantes et des revenus non agricoles capables de soutenir la production agricole.

Les **EF vulnérables et déficitaires sont moins dotées en foncier et en équipements agricoles**. Les familles excédentaires sont aussi celles qui ont plus de maîtrise de leur approvisionnement en intrants et autres prestations agricoles en plus d'être fortement insérées dans les activités non agricoles, 75% d'entre elles, ce qui les rend à même de soutenir les activités de production.

Nombre d'hectares moyens par catégorie d'exploitations familiales

Plus vulnérables et déficitaires	2 ha
Proches de l'équilibre	3 ha
Excédentaires	6 ha

Valeur en CFA des équipements agricoles

Plus vulnérables	250 044
Proches de l'équilibre	403 800
Excédentaires	751 063

Bananiers du Sénégal oriental

Les exploitations familiales excédentaires fondent leur sécurité sur une base presque exclusivement agricole.

On ne compte ni de famille très vulnérable, ni de famille en déficit parmi les exploitations bananières suivies. Les EF proches de l'équilibre disposent de moins grandes superficies d'exploitation : 0,6 ha contre 1,9 ha pour les EF excédentaires. Les productions de ces EF proches de l'équilibre sont aussi presque essentiellement axées sur la banane comparativement aux EF excédentaires qui misent également sur des cultures pluviales comme l'arachide et les céréales.

De plus grandes superficies d'exploitation et une stratégie de diversification de la production caractérisent les EF excédentaires

Horticulteurs du sud des Niayes

Les exploitations familiales horticoles bâtissent leur sécurité soit exclusivement sur la valorisation des ressources agricoles, soit en combinant cette valorisation à des revenus non agricoles et/ou migratoires.

2,4 ha

Nombre moyen d'hectares par exploitation familiale

15% des EF n'ont pas de terres et ont recours à des locations/emprunts

Les **EF excédentaires** sont celles qui sont les **mieux équipées pour l'exhaure et l'irrigation** - 100% d'entre elles ont des groupes motopompes - **et qui ont les plus grandes plantations** - 67% d'entre elles ont des plantations d'en moyenne 5 ha/ EF, contre moins d'1ha pour toutes les autres EF.

Les familles proches de l'équilibre **misent sur les apports importants de membres partiellement installés hors de la concession**

familiale, pour leur permettre, soit directement (sur apports propres) ou indirectement (sur crédit garanti), d'investir dans la valorisation des terres dont elles disposent.

Valeur en CFA de l'apport des membres hors de la concession familiale

Plus vulnérables	859 000
Proches de l'équilibre	1 824 000
Excédentaires	766 000

L'accès au crédit pour le financement des investissements et des campagnes agricoles

Les investissements réalisés par les EF suivies sur fonds propres portent majoritairement sur l'**élevage** (bovin, ovin, abreuvoir, abri) et la **conservation/valorisation des productions** (abri) ; et un peu moins sur l'**agriculture** (matériel agricole, extension des terres).

EF ayant accédées à des crédits pour leurs campagnes agricoles et moyenne des intérêts payés sur ces crédits

Rizicoles	42%	250 179 fcfa
Bananiers	33%	23 625 fcfa
Horticoles	25%	78 333 fcfa
Éleveurs	13%	39 333 fcfa

Le crédit d'investissement est quasi inexistant et le crédit de campagne reste inaccessible pour plus de la moitié des exploitations familiales

Toutes les EF, particulièrement celles qui génèrent des surplus agricoles ou qui disposent parallèlement de revenus non agricoles et/ ou migratoires conséquents, **financent leurs investissements sur fonds propres**. La plupart d'entre elles **financent également leurs campagnes agricoles sur fonds propres ou s'exposent à des créanciers usuriers**.

Les programmes publics : focus sur les programmes d'appui à l'installation des jeunes

En affirmant que l'agriculture est un levier incontournable pour le développement du Sénégal, les gouvernements successifs ont développé des instruments pour favoriser l'installation des jeunes en agriculture. La mise en œuvre de ces programmes **peine toutefois à atteindre une vitesse de croisière et une masse significative de jeunes ruraux installés**. Le PRODAC qui a exclusivement une approche communautaire se heurte souvent à des réticences des populations à cause des **enjeux fonciers** - dans certains cas, les populations ont même parlé de spoliation foncière. L'approche de l'ANIDA plus ancrée sur les dynamiques familiales se heurte quant à elle à la **faible capacité de mobilisation des apports nationaux (privés et publics)**, misant principalement sur des financements extérieurs.

Programme de développement des domaines agricoles communautaires (PRODAC)

Il vise la création d'aménagements pour la mise en valeur de grands domaines agricoles communautaires (DAC) de 1000 à 5000 hectares/ DAC. Chaque DAC accueille des producteurs tuteurs pouvant accueillir et former d'autres jeunes producteurs.

Agence nationale d'insertion et de développement agricole (ANIDA)

L'ANIDA a été créée pour promouvoir une agriculture « moderne » basée sur la maîtrise de l'eau et pourvoyeuse d'emplois durables pour les jeunes. Sa mission est de booster l'agriculture sénégalaise par la valorisation des eaux souterraines en réalisant des fermes agricoles modernes au profit des jeunes du milieu rural.

Expériences des organisations paysannes pour l'accompagnement de l'installation des jeunes

Les initiatives paysannes en matière d'accompagnement et d'installation des jeunes **ciblent les exploitations familiales** et apportent des réponses à la **contrainte foncière à travers la médiation familiale et l'accompagnement de la sécurisation foncière du bénéficiaire.**

En 2013, la FONGS a **accompagné 70 jeunes à lancer, dans le cadre de leurs exploitations familiales, des activités nouvelles dans les domaines de l'horticulture et de l'élevage.** Ces activités nouvelles étaient développées à partir des disponibilités foncières et animales des EF, mais prenaient des orientations nouvelles (introduction de cultures de contre saison, stabulation animale), en adoptant des formes de gestion plus formalisées. Les exemples paysans (avec des coûts adaptables/ EF selon les zones agro écologiques) sont aussi bien moins coûteux que le modèle de l'ANIDA (en moyenne 18 000 euros/ ferme).



Depuis 2014, le CNCR a initié et mis en œuvre un projet de « **Centre incubateur de métiers avicoles pour les femmes et les jeunes au Sénégal** » avec le CECI (une ONG Canadienne), l'École Nationale Supérieure d'Agriculture de Thiès et la SEDMA (une entreprise privée). Après la réalisation de la première phase qui avait mené à la formation de 100 personnes aux métiers avicoles et au financement de 20 projets de 34 bénéficiaires, la seconde phase consiste en la conception, par de jeunes entrepreneurs, de 30 nouveaux projets et la mise en place d'un programme de mentorat et d'appui-conseil.

Ces initiatives, en s'appuyant sur les exploitations familiales, sont **moins coûteuses** que les programmes gouvernementaux. Une plus grande synergie, bâtie sur la valorisation des complémentarités et des compétences des différentes institutions, contribue à **générer des impacts plus significatifs et plus durables.**